



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 23 mars 2023

18h30 à 20h30

Édifice Nord

Procès-verbal

Sont présents		
Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents
3	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
4	Madame Angelina Raimondo	Représentante des parents
1	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
2	Madame Lily Poisson	Enseignante
3	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
4	Madame Sophie Lespérance	Enseignante
5	Madame Myriam Vincent	Enseignante
6	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde
Seront également présents à la table du conseil :		
	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
	Madame Caroline Cloutier	Directrice adjointe de l'école
Sont absents		
1	Monsieur Samir Dadci	Représentant des parents
2	Madame Amira Beghadi	Représentante des parents
3	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté

44	La convocation, le quorum et les présences :
	<p>Madame Ramy, présidente, ouvre la séance à 18h35 après avoir constaté que tous sont prêts à commencer dans les délais prévus et qu'il y a quorum.</p> <p>Mme Haouili passe la parole à la présidente, Mme Ramy qui confirme le quorum.</p>

46	Questions du public :
	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Rochefort vient nous présenter son projet de parascolaire d'échecs et répond aux questions des membres du CÉ. Ce point sera voté au point 51 f). • Madame Ian veut présenter son projet de boîte à livres. Réponse : Madame Ian pourra venir présenter son projet elle-même lors d'une rencontre ordinaire de conseil d'établissement malgré le fait qu'il ait été voté que nous n'irons pas dans ce sens.

45	L'adoption de l'ordre du jour :
015-CÉ 22/23 – 45	<p>CONSIDÉRANT Que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;</p>
	<p>CONSIDÉRANT Que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p>
	<p>EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Madame Boileau et appuyée par Madame Subaihi, il est résolu à l'unanimité;</p>
	<p>D'ADOPTER L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 23 mars 2023 tel que présenté.</p>

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	44	<p>a) Adoption de l'ouverture par la présidente b) Présences - vérification du quorum</p>	Adoption Constat
2 min.	45	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
5 min.	46	Questions du public	
3 min.	47	Adoption du procès-verbal du 9 février 2023	Adoption
3 min.	48	<p>Suivis au procès-verbal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation SCP - Tutorat auprès l'école - Sondage Cantine pour tous - Facturation SDG 	Suivis
3 min.	49	Correspondance :	Information
10 min.	50	Les Rapports et la Reddition de comptes :	Informations

		<p>a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; c) Rapport du Service de garde;</p>	
<p>70 min. 5 min 7 min 4 min 20 min 3 min 6 min 5 min 5 min 5 min 5 min 4 min</p>	51	<p>Travaux du conseil : a) Horaire de l'élève 2023-2024; b) Budget : Mesures dédiées et protégées- mise à jour c) Principe d'encadrement des coûts; d) Projet éducatif - suivi e) Activités intégrées; f) Parascolaire printemps; g) Choix du traiteur 2023-2024 h) Dîner semaine des SDG i) Levée de fonds SDG- Pizza- suivi j) Projet « aide en classe par les éducatrices k) Projet « adjoint administratif » au primaire</p>	<p>Approbation Information Approbation Information Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation Information Information</p>
10 min.	52	<p>Affaires nouvelles : a)</p>	
1 min	53	Levée de la séance	Adoption
5 min.	54	Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	Information

45	Adoption du procès-verbal de la séance du 9 février 2023 :	
015-CÉ 22/23-45	PRÉAMBULE	Madame Ramy, présidente, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	Que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Raimondo, il est résolu à l'unanimité;

	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2023.
--	-----------	--

48	Suivi(s) au procès-verbal :
	<p>Suivi au procès-verbal du 9 février 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation SCP <ul style="list-style-type: none"> ▪ Seuls les parents inscrits pourront avoir accès à la vidéo. Le PDF pourra être envoyé à tous. ○ Tutorat après l'école <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il pourrait y avoir du tutorat après l'école tant que c'est payé par l'école. ▪ Il doit être séparé du SDG. ▪ Il devrait aussi être ciblé selon les recommandations des enseignants. ▪ Au retour du long congé pour 10 semaines. ○ Sondage « Cantine pour tous » <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nos suggestions leur ont été transmises. ▪ On attend un sondage de leur part. ▪ Nous relancerons les parents par papier ○ Facturation SDG <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Saccomani confirme qu'il n'est pas possible de payer par paiement automatique. ▪ Les parents peuvent faire des paiements automatiques à partir de leur compte de banque. ▪ Peut-être se coordonner pour ne pas envoyer les factures (SDG et effets scolaires) en même temps.

49	Correspondance :
	1) Surveillance accrue de la police au coin de Keller et Sommerset.

50	Les rapports et les redditions de comptes :
----	--

De la présidente :

50-a)	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de rapport
-------	--

Rapport de la directrice : Madame Haouili

50-b)	<p>Travaux à venir</p> <p>Édifice Nord : à confirmer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux sur le mur de la cour extérieure <p>Édifice sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plafonds et luminaires seront remplacés cet été - L'installation d'une chaudière pour le chauffage et nouvelles portes conformes au code du bâtiment
-------	---

	<ul style="list-style-type: none"> Planchers du 1^{er} étage (incluant les bureaux administratifs et le gymnase)
École de la vue	<ul style="list-style-type: none"> Comme à tous les ans, les élèves du préscolaire ont eu le droit à un dépistage de la vue offert par l'École de la vue – dépistage des troubles visuels
Diplôme 2^e étape	<ul style="list-style-type: none"> Tous les diplômes ont été remis.
Semaine de la persévérance	<ul style="list-style-type: none"> Différentes activités ont été organisées selon les niveaux par les titulaires. Mme Marwah Rizqy, la députée de Saint-Laurent, souhaite souligner les efforts et la persévérance de certains élèves de votre école en leur remettant un certificat de reconnaissance de l'Assemblée nationale.
Carnaval	<ul style="list-style-type: none"> Carnaval : jumelage élèves Sud-Nord Belle activité, beaucoup de plaisir Merci aux bénévoles
Bulletins 2^e étape	<ul style="list-style-type: none"> Quelques problèmes techniques avec l'informatique. Ils ont été accessibles 3 jours plus tard qu'annoncé.
T-Shirt	<ul style="list-style-type: none"> Remis au nord et commencé au sud. Vente a débuté. Dernier vendredi du mois : T-shirt bleu pour tous! L'information sera envoyée aux parents sous peu.
Mars, Mois du Bonjour	<ul style="list-style-type: none"> Initiative de Yannick, le concierge à l'édifice Nord. L'objectif de ces activités est de : saluer, transmettre des messages positifs, s'ouvrir à la diversité culturelle et participer à créer un climat positif à l'école! Pétale avec le mot Bonjour dans différentes langues . Arbre des bonnes actions.
Passage primaire-secondaire	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec l'adjointe de Saint-Laurent, responsable des secondaires 1 et les enseignantes de 6^e année pour la passation des dossiers. Ateliers Cumulus et Gang de choix. Atelier Amène ton parent au théâtre pour certains élèves de 5^e année.
Célébration école - Sud	<ul style="list-style-type: none"> Elle aura lieu bientôt. L'équipe s'est rencontrée cette semaine afin de décider de l'activité.
Anglais intensif	<ul style="list-style-type: none"> Présentation aux futurs parents et élèves du programme d'anglais intensif. Les réponses ont été envoyées.
Ski	<ul style="list-style-type: none"> Les journées de ski du groupe 1 ont été annulées 2 fois

	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a eu reprise.
Comité SCP Nord	<ul style="list-style-type: none"> • C'est un début! • Les plans de leçons sont commencés.

Rapport du Service de garde : Madame Saccomani

50-c)	Inscriptions 23-24	<ul style="list-style-type: none"> • 155 inscriptions pour le service de diner via Mozaik • 98 inscriptions au SDG • La compilation n'est pas terminée, donc cela risque d'augmenter
	Rappel au travail	<ul style="list-style-type: none"> • C'est débuté • Tout sera fini d'ici le 3 avril
	Absence de la technicienne	<ul style="list-style-type: none"> • Chantal sera absente pendant un mois • Nous avons trouvé une remplaçante

51	Les travaux du conseil d'établissement :
----	--

51-a)	Horaire de l'élève 2023-2024	
015-CÉ 22/23 – 51 a)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente l'horaire 2023-2024. On a changé l'horaire en avançant de 3 minutes. Aussi, il y aura une modification au niveau des récréations. Au nord, il y aura 2 récréations le matin et une l'après-midi. Au sud, il y aura une récréation le matin et une récréation l'après-midi.
	CONSIDÉRANT	Que l'École Beau-Séjour a des enjeux avec l'horaire de la STM qui est difficilement modifiable.
	CONSIDÉRANT	Que les élèves quittent vraiment rapidement et traversent la rue de manière non-sécuritaire le boulevard Keller.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Subaihi et appuyée par Mme Pigeon, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER	Les changements de l'horaire de l'élève pour l'année 2023-2024.
51-b)	Budget	
		Madame Haouili présente le budget avec mise à jour des mesures dédiées et protégées en date du 15 mars. Elle répond aux différentes questions des parents concernant les budgets. Les parents demandent aux enseignants de dépenser l'argent des sorties, les enseignants amènent la problématique du manque d'autobus lors de sorties.
51-c)	Principe d'encadrement des coûts	
015-CÉ 22/23 – 51-c)	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique les principes d'encadrement des coûts. On parle du matériel didactique.
	CONSIDÉRANT	Que les parents ont un prix plafond de 125\$ pour le régulier et de 140\$ pour l'intensif. Que ce plafond n'a pas été dépassé cette année.

	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo et appuyée par Mme Saccomani, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER	Le statu quo du principe d'encadrement des coûts pour l'année 2023-2024.
51 d)	Projet éducatif - suivi	
	<p>Madame Haouili présente l'avancement du travail du comité du projet éducatif. Notre comité regroupe un membre de chaque niveau et est donc représentatif de l'école Beau-Séjour. La cohésion de l'équipe est vraiment bien. Le fruit du travail a été présenté à l'équipe entière. Le travail et les consultations ne sont pas terminés, mais que nous sommes bien avancés.</p> <p>Mme Haouili et Mme Vincent présentent les premières étapes, soit les 2 enjeux ciblés ainsi que les 4 orientations.</p>	
51 e)	Activités intégrées	
015-CÉ 22/23 – 51 e)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente les nouvelles activités du tableau des activités intégrées.
	CONSIDÉRANT	Qu'il y a eu des budgets supplémentaires.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Poisson et appuyée par Mme Boileau, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER	Les nouvelles activités intégrées.

51 f)	Parascolaire printemps	
015-CÉ 22/23 – 51 f)1)	PRÉAMBULE	Madame Cloutier présente les différentes activités d'Éduc-Action et des organismes privés (yoga, échecs et kinball). Thomas Rochefort est venu pour présenter son activité d'échecs en début de séance.
	CONSIDÉRANT	Que nous sommes près de la fin de l'année, les activités proposées auront une durée moins longue entre 5 et 8 semaines.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Gauthier appuyée par Mme Saccomani, il est résolu;
51 f)2)	D'APPROUVER	Les activités de parascolaire pour la session de printemps en demandant s'il est possible de modifier certaines activités.
	EN CONSÉQUENCE	Il est aussi proposé par Madame Ramy appuyée par Madame Pigeon que l'école offre la possibilité de payer des cours à un maximum de 4 élèves.
	D'APPROUVER	Que le CÉ déboursa pour 4 élèves les frais des cours parascolaires.

51 g)	Choix du traiteur 23-24	
	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique que si selon les sondages, il serait possible de retourner au Garde-manger ou aller chercher d'autres traiteurs (ex.le lunch). Le point est reporté.
51 h)	Diner semaine des SDG	
015-CÉ 22/23 – 51 h)	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique que le SDG aimerait continuer sa tradition du BBQ, même s'il n'y a pas de journée pédagogique pendant la semaine du SDG. Nada demande si le CÉ est prêt à contribuer un 500\$ pour la fête du SDG.
	CONSIDÉRANT	Qu'il serait possible de faire cette fête lors de la pédagogique du 14 juin. Qu'il faut s'inscrire en indiquant le nombre de personnes invitées et qu'il pourrait y avoir une boîte de contribution volontaire.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu;
	D'APPROUVER	La contribution du CÉ de 500\$, que la date sera décidée avec les éducatrices et dite plus tard.
51 i)	Levée de fonds SDG – Pizza - Suivi	
015-CÉ 22/23 – 51 i)	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique que cela fonctionne vraiment bien.
	CONSIDÉRANT	Que chaque levée de fond permet d'amasser environ 1000\$.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau et appuyée par Mme Poisson, il est résolu;
	D'APPROUVER	Que le Nord refasse deux diners pizza en avril et en mai.
51 j)	Projet « aide en classe par les éducatrices »	
	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique que nous avons été choisis pour avoir 70h/semaine
	CONSIDÉRANT	Que les enseignants puissent travailler avec des élèves en difficulté pendant que l'éducatrice assure le calme et le travail avec le groupe.
51 k)	Projet « adjoint administratif » au primaire	
	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique que nous avons été choisis pour le projet-pilote et que cette année c'est gratuit. L'an prochain nous devons payer 25% du salaire pour 2 ½ jours/semaine.
52	Affaires nouvelles :	
	Aucune nouvelle affaire	

53	Levée de la séance :	
015-CÉ 22/23 – 53	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour adopté avec les points reportés est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Poisson appuyée par Mme Pigeon, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20h38.

54	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
	Pas de rapport.	